

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2020)  
**Heft:** 2275

**Artikel:** Métropole lémanique : essayé, pas pu : mal partie dès l'origine du fait des gouvernements vaudois et genevois, la Métropole lémanique doit être fondamentalement repensée  
**Autor:** Rey, Michel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024054>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

17 mai prochain sur son initiative, sous prétexte que le projet ne serait pas mûrement

réfléchi. A son aversion pour toute avancée sociale s'ajoute

une démarche purement tactique pour affaiblir le camp de ses opposants.

## Métropole lémanique: essayé, pas pu

Mal partie dès l'origine du fait des gouvernements vaudois et genevois, la Métropole lémanique doit être fondamentalement repensée

Michel Rey - 29 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36143>

Oui, la Métropole lémanique reste toujours une coquille vide ([DP 2083](#)). La lecture du récent [rapport](#) du Conseil d'Etat vaudois le confirme. Il a fallu près de quatre ans au gouvernement pour répondre à un postulat demandant un bilan et des perspectives pour cette Métropole, preuve de son peu d'intérêt pour ce dossier.

Pour le gouvernement vaudois, la Métropole a atteint les objectifs fixés lors de sa création. Elle a permis de défendre les intérêts de l'Arc lémanique en faisant entendre la voix des deux cantons sur les scènes intercantonale et fédérale. Sa structure souple lui permet d'être réactive en fonction de l'actualité. Il n'y a donc pas lieu d'envisager une refonte organisationnelle. On continuera de s'appuyer sur les administrations cantonales.

La Métropole lémanique, mise en place en novembre 2011 sous l'égide des cantons de Vaud et de Genève ([DP 2011](#)), visait à renforcer le poids de la région à l'échelle nationale et d'assurer sa compétitivité économique, tout en y

maintenant une qualité de vie élevée. Quatre axes prioritaires étaient annoncés: les transports, l'accueil des fédérations sportives et organisations internationales, la promotion d'un pôle d'excellence dans le domaine de la santé ainsi que la formation et la recherche.

### Un bilan d'autosatisfaction

Dans son bilan de moins d'une page, le gouvernement affirme que l'action de la Métropole s'est principalement matérialisée par des efforts d'information et de communication. En matière de transports, elle a favorisé la défense des intérêts lémaniques dans la mise en place des fonds pour l'infrastructure ferroviaire (FAIF) et pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (Forta), tout comme la défense des crédits fédéraux en faveur de la recherche. Pour promouvoir les organisations et les fédérations sportives internationales, le gouvernement vaudois fait valoir ses contacts auprès de

l'Onu à Genève et un séminaire autour du développement durable du sport. Pour faire bon poids, le rapport fait état de la collaboration des hôpitaux universitaires, tout en précisant qu'elle «*ne découle pas directement du dispositif de la Métropole lémanique*».

Le gouvernement vaudois se décerne des lauriers sans donner la moindre indication sur des initiatives concrètes. Aucune mention n'est faite du partenaire genevois dont on cherche en vain un rapport détaillé d'activité.

Parler de «*métropole*» à propos de cette expérience lémanique relève de l'abus de langage. Il s'agit d'une bannière médiatique qui tente de mettre en évidence une simple collaboration entre deux cantons cherchant à défendre leurs intérêts au niveau national.

### Apprendre de la métropole zurichoise

En 2013, l'Office fédéral du développement territorial a publié un [rapport](#) définissant

les modalités et les conditions d'une collaboration dans le cadre d'une métropole. La mise en place d'une telle collaboration relève d'un processus d'apprentissage demandant du temps aux acteurs cantonaux et communaux. Ces acteurs doivent négocier la création d'une structure non hiérarchisée reposant sur la volonté politique de travailler ensemble à la solution de problèmes concrets. En aucun cas, les communes ne doivent être mises sous tutelle. Autant dire que cette condition n'est pas remplie par la Métropole lémanique, les communes n'étant pas associées.

Autre condition de viabilité: l'élaboration d'une vision de développement de la région métropolitaine, adoptée par les autorités politiques et qui serve de référence aux domaines concrets de collaboration. Cette vision fait défaut à la Métropole lémanique, chaque canton s'étant replié sur ses frontières cantonales quand il s'est agi de s'occuper

d'aménagement du territoire et de développement économique. On ajoutera que les partenaires français n'ont jamais été associés à ces initiatives.

Les autorités romandes citent souvent le dynamisme des collectivités zurichoises, généralement pour le critiquer lorsqu'il s'agit de justifier le retard de la Suisse romande en matière d'infrastructure de transport. Elles soulignent moins la capacité des autorités cantonales et communales zurichoises à collaborer pour anticiper et promouvoir leur développement et leur qualité de vie. Et là, l'expérience de la [Metropolitan Konferenz Zürich](#), que nous avons présentée dans [DP 2108](#) déjà, s'avère intéressante pour apprendre d'une métropole efficace.

Nous avons alors indiqué les principaux domaines de travail de la Conférence. Depuis lors, elle a étendu son champ d'activité à de nombreux thèmes, sous la forme d'études, de séminaires, d'échanges de

bonnes pratiques: les modèles de santé dans les communes périphériques, l'évolution du commerce de détail et ses conséquences économiques et spatiales, la promotion des compétences en matière de lecture, de calcul, d'écriture et d'informatique, les moyens pour résoudre les bouchons et embouteillages de circulation.

La commission du Grand Conseil vaudois discutera le rapport du gouvernement en mai prochain. De deux choses l'une: soit elle constate que la Métropole lémanique, dans sa forme actuelle, est en état de mort clinique, à l'image de [son site Internet](#) dont les dernières mises à jour datent de près de 3 ans, et demande son enterrement; soit elle estime qu'une véritable Métropole lémanique est nécessaire, comme le suggère avec raison [Le Temps](#). Elle exigera alors un partenariat entre les deux cantons, les communes et les voisins français, ainsi que l'élaboration d'une vision pour définir et cadrer des domaines d'action prioritaires.

## La globalisation et le multilatéralisme vont en bateau...

Un état des lieux du commerce international vu de Suisse

Yvette Jaggi - 27 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36134>

En économie internationale, il existe une confusion récurrente entre globalisation des marchés et multilatéralisme institutionnel.

La globalisation se porte bien, même si elle se trouve présentement perturbée par le coronavirus. Le multilatéralisme en revanche est entré en crise, à l'image de

l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui a perdu beaucoup de son importance ces dernières années. Le président Trump veut «*rendre à l'Amérique sa grandeur*»